

L'homme politique devrait se méfier des pseudo-experts

Objets de marchandage politique, tel est le statut auquel trop de postes dans la fonction publique sont relégués. Ce fut le cas il y a peu à la Banque nationale de Belgique. Le jeu de chaises musicales entre directeurs, auquel nous avons une nouvelle fois assisté il y a quelques mois, est désespérant. À vrai dire, cela ne devrait plus nous surprendre.

Il y a une dizaine d'années, un professeur de l'Université de New York, dont les travaux sont encore aujourd'hui parmi les plus cités dans son domaine d'expertise, s'était rendu à Bruxelles. Son exposé avait été brillant. Nous étions quelques-uns à le raccompagner et nous lui avions indiqué que la BNB se situait à quelques centaines de mètres de son hôtel. Il avait souri et ajouté sur un ton narquois: "Oui, la Banque nationale la plus politisée de la zone euro". Pour tempérer ses propos, il aurait fallu lui opposer des contre-arguments solides. La répartition des postes de direction et du conseil de régence s'opère encore aujourd'hui en fonction des majorités gouvernementales et d'un marchandage pour le moins opaque.

Tremplins

Le même constat a été fait dans d'autres organismes et conseils moins en vue, dont l'organisation de l'État favorise la démultiplication. Toujours très proches du pouvoir politique, s'y côtoient des membres très compétents, d'autres inutiles ou fantoches. Les compensations financières sont souvent dérisoires, parfois même insuffisantes pour couvrir les frais de déplacement, même si occuper ces fonctions peut parfois servir de "tremplins" vers d'autres fonctions mieux rémunérées. Le contenu des

rapports qui en émergent fait trop souvent l'objet de pourparlers visant à déterminer ce qui pourra être digéré, avant leur publication, par les camarades de parti ou le ministre référent. Quand ce n'est pas le cas, ils sont rangés dans un placard, sans considération particulière.

Quand des experts universitaires sont conviés, leur mission consiste à remettre une analyse indépendante sur des réformes fiscales, réformes des pensions, ou autres plans de relance, mais ils sont, au bout du compte, contournés par des rapports de force entre les membres du gouvernement ou encore entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Quant aux "urgences", auxquelles il faut impérativement répondre dans un laps de temps déraisonnable, elles rendent impossible toute analyse académique sérieuse. En réalité, les sollicitations des académiques par les politiques sont souvent opportunistes et servent essentiellement à conforter une position politique préétablie.

Qualité très variable des experts

Force est aussi de reconnaître la qualité très variable des experts. Très peu de responsables politiques et de journalistes savent faire la différence entre des experts dont la légitimité sur le plan académique est reconnue et des personnalités politico-médiatiques qui gravitent autour du milieu universitaire, à des distances parfois très éloignées. Un expert reconnu publie dans des revues scientifiques internationales à comité de lecture ou dans des revues publiées par de grandes institutions internationales. Ces articles sont souvent le résultat d'un travail collectif de longue haleine. Des indicateurs d'impact existent (Google Scholar, Scopus, etc.) et permettent d'estimer en un clin d'œil la renommée d'un expert. Cela ne veut évidemment pas dire qu'un expert n'apporte rien

Face aux nombreux défis que nous devons relever dans un contexte de grande incertitude, il n'est plus concevable de naviguer à l'aveugle. Nos décisions doivent se baser sur des faits, des expériences et des analyses empiriques.



Opinion



Mikael Petitjean

Professeur à l'UCLouvain
et Chief Economist
(Waterloo Asset Management)

■ Compétent, inutile ou fantoche, l'expert a de nombreux visages. De plus, la proximité politico-médiatique ne devrait jamais primer sur l'expertise. Le citoyen mérite mieux.

lorsqu'il travaille dans le secteur privé; cela signifie simplement que ses connaissances sont plus spécifiques, qu'il est éloigné des développements récents en recherche, et que son indépendance est plus fragile.

La proximité politico-médiatique ne devrait jamais primer sur l'expertise économique. Le citoyen mérite mieux. L'État devrait compter bien davantage sur des personnalités indépendantes, qu'elles soient belges ou pas, reconnues sur le plan international par la qualité de leurs publications ou de leur expérience, acquise dans de grandes institutions internationales par exemple. Un code de déontologie devrait exiger la divulgation systématique de tout conflit d'intérêts, même potentiel, préalablement à l'intégration d'un membre dans n'importe quel organisme ou conseil lié à la gouvernance publique.

Encore plus problématique est l'absence de mise en place systématique de protocole d'évaluation avant toute décision économique majeure. La recherche en économie vient de traverser une révolution empirique et expérimentale d'une pertinence toute particulière pour les décideurs publics. Face aux nombreux défis que nous devons relever dans un contexte de grande incertitude, il n'est plus concevable de naviguer à l'aveugle. Nos décisions doivent se baser sur des faits, des expériences et des analyses empiriques. Plus aucune décision économique majeure ne devrait être prise sans protocole d'évaluation qui requiert la récolte et la mise à disposition de données.

Une évaluation systématique

Il ne s'agit pas d'instaurer une tyrannie des experts, bien entendu, mais de moderniser le fonctionnement de nos nombreuses institutions, conseils et autres organes publics. Cela requiert une plus grande dépolitisation et, avant tout, une évaluation systématique des décisions prises par le pouvoir politique. Si l'État n'y parvient pas, il devrait alors s'abstenir de toute action discrétionnaire qui, in fine, ne reflète que des rapports de force politiques éphémères et résulte par conséquent d'une perspective court-termiste. Il y a environ 2 400 ans, dans son ouvrage *Épidémies* (I.5, 410 av. J.-C.), Hippocrate soulignait déjà l'importance du principe "d'abord, ne pas nuire" (*primum non nocere*, en latin). Considéré comme le fondement de la médecine et énoncé comme le premier article du serment d'Hippocrate, ce précepte éminemment moral ne devrait-il pas également s'appliquer dans la sphère politique?

OPINION

Pour une capitale culturelle européenne permanente

■ Afin de démontrer son identité solide et harmonieuse, l'Europe gagnerait à abandonner la tournante des villes pour se choisir un unique ancrage culturel fort.

Jean-Pol Baras

Auteur et ancien délégué des gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Wallonie à Paris

Un marché commun ne construit pas un imaginaire commun. Or, pour continuer son histoire et renforcer son identité, façonner son rôle dans le concert des nations, l'Europe a besoin de se révéler à elle-même.

Une population est un ensemble de personnes qui ont en commun un territoire. Un peuple est un ensemble de personnes qui ont en commun une histoire. Il y a une population européenne; il y a des peuples européens. Ceux-ci ne peuvent être réunis en un destin commun que par la Culture.

Sentiment d'appartenance

Dans les années quatre-vingts, il était courant qu'une politique culturelle sous-tende un projet politique. Dès qu'elle devint ministre de la Culture en Grèce, la bouillonnante actrice et chanteuse Melina Mercouri lança l'idée de *Villes européennes de la Culture*. Relayée par Jack Lang qui, sous l'égide de François Mitterrand, développait des actions impressionnantes en France, l'idée séduisit Jacques Delors dès sa prise de fonctions à la tête de la Commission européenne.

Ainsi naquirent les capitales européennes de la Culture. À partir de 1985, une ville-hôte serait désignée sous ce titre durant une année civile afin que son patrimoine, ses activités récurrentes et d'autres manifestations inhérentes à son rôle raffermissent le sentiment d'appartenance.

Le projet *Capitales européennes de la Culture* aura bientôt 40 ans. Il est temps d'en évaluer le parcours et, partant, de le réformer.

La désignation des premières villes honorées par cette mission passionnante autant qu'enrichissante et récréative allait de soi: Athènes ouvrit la liste en 1985, suivie de Florence en 1986, Amsterdam en 1987, Berlin (Ouest) en 1988 et Paris en 1989.

Le succès et, disons-le, la bonne harmonie entre les pays membres ainsi que les rapports de force, conduisirent les promoteurs à la tournante au détriment du caractère historique du lieu, pouvant être perçu comme étant constitutif de l'identité européenne. C'est ainsi que Glasgow, Dublin et Madrid suivirent, avant que l'on ne choisisse Anvers et Lisbonne; Bruges n'étant désignée qu'en 2002, Gênes en 2004...

Des villes moins représentatives

Comme il n'était pas souhaitable (ou raisonnable) de nommer une deuxième fois telle ou telle ville, on se retrouverait nécessaire-

ment avec des villes moyennes et, forcément, moins représentatives.

En 2025, les deux capitales européennes de la Culture seront Nova Gorica, une ville slovène de 13 000 habitants, et Chemnitz, une ville allemande de 250 000 habitants.

En 2026, ce sera le tour de la slovaque Trenčín (55 000 habitants) et de la finlandaise Oulu (203 000 habitants).

Il ne fait aucun doute que ces quatre villes, honorées par leur désignation, mettront tout en œuvre pour assumer le mieux possible le titre qu'elles auront conquis. Mais y a-t-il dans leur histoire, dans leur patrimoine, un élément fondamental qui étaye une quelconque part de la formation européenne?

Comme toutes les villes du monde, celles-ci ont fondé des jumelages, échanges qui se résument souvent à quelques festivités couronnées par des manifestations distrayantes comme des défilés de majorettes. Pourquoi ne pas revenir à la proposition de Melina Mercouri et créer des *villes européennes de la Culture* en s'appuyant sur les jumelages existants, en en concevant d'autres, où la création culturelle deviendrait le pivot des échanges? On n'imagine pas ce que cette réforme dégagerait comme initiative influente pour l'Europe. Nova Gorica par exemple, est très frontalière. Elle possède son équivalent de l'autre côté, en Italie! Facétie de l'Histoire. Oulu est jumelée avec 14 villes dont seulement 6 appartiennent à l'Union européenne. Parmi les autres, il y a Odessa...

Une identité solide, harmonieuse

Que l'Europe se dote de villes européennes qui développent ensemble des projets culturels. Mais qu'elle ait une seule capitale culturelle, et en permanence. Athènes pourrait être celle-là. Elle posséderait en son sein un grand Musée de l'Histoire européenne, inspiré de celui qui sied en gestation à Bruxelles, lequel, grâce aux techniques d'information, disposerait de succursales dans des salles de différents musées situés dans les capitales des autres pays membres.

L'Europe a un indispensable besoin de démontrer une identité solide, harmonieuse. La politique culturelle peut y contribuer, comme elle peut aussi donner plus de force d'appartenance en proposant des figures représentatives sur les billets d'euros plutôt que ces verticales et ces horizontales mièvres et sans relief. C'est un autre débat, mais qui pourrait s'inscrire dans des perspectives semblables.